RADIANT-BELLEVUE • DU 3 AU 5 OCTOBRE 2024

La République indivisible

caluire et cuire

PROGRAMME

Vendredi 4 octobre

Animé par Paul SATIS, journaliste

10h Allocutions d'ouverture
par Robert THÉVENOT, Adjoint à la Citoyenneté
et Philippe COCHET, Maire de Caluire et Cuire

10h30 Conférence inaugurale
« Le bouleversement du monde : l'après 7 octobre »
par Gilles KEPEL, Politologue, essayiste, spécialiste du monde arabe contemporain et de l'islamisme radical

L'effet de souffle de la razzia pogromiste perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023, puis de l'hécatombe des Palestiniens à Gaza, a bouleversé l'ordre du monde instauré après la Seconde Guerre mondiale. Après avoir proposé une analyse approfondie des logiques politico-religieuses qui déchaînent ces passions meurtrières, l'auteur d'*Holocaustes* livre ici une mise en perspective du basculement qui en résulte.
Chamboulement géopolitique d'abord, avec l'émergence d'un « Sud Global » autoproclamé qui révoque l'hégémonie du « Nord ». Séisme moral ensuite, quand le terme de « génocide », historiquement lié à la création de l'État d'Israël, est subverti jusqu'au sommet des instances de l'ONU. Fracture sociétale enfin, dans les démocraties du « Nord » taraudées par une polarisation identitaire inédite, entre wokisme d'extrême gauche et populisme d'extrême droite.

Du blocage des campus à l'irruption des causes palestinienne et israélienne dans les élections majeures d'Europe et d'Amérique, Gilles Kepel revient sur les lignes de faille que le 7 octobre approfondit dans notre actualité et notre devenir. Une histoire raisonnée du temps présent, nourrie par la profondeur de champ d'un spécialiste reconnu de l'islamisme politique et de ses conséquences planétaires.

12h Pause / Apartés

13h30 Conférence
« Quelle fraternité dans notre République indivisible, une et multiple ? »
par Abdennour BIDAR, Philosophe, essayiste, fondateur du mouvement Fraternité générale

Notre société française est aujourd'hui plus multiculturelle que jamais. Comment la fraternité de notre devise républicaine peut-elle donner à cette diversité l'unité nécessaire, et constituer une valeur de rassemblement avec et par-delà nos différences ?
Comment former ensemble les uns avec les autres, partout où nous vivons, travaillons, interagissons, autant de petits écosystèmes de fraternité ? Qu'est-ce qui nous empêche d'aller vers cette fraternité, et quels sont les leviers pour qu'elle devienne une réalité vivante, vécue, dans nos vies sociales.

PROGRAMME

14h30 Conférence

par Céline PINA, Chroniqueuse, essayiste, polémiste

15h30 Pause / Apartés

16h Capsule

Les jeunes du service civique présenteront leur propre vision de l'unité nationale.

16h15 Table ronde associative

Les acteurs du territoire engagés dans la vie démocratique au quotidien, partageront leur expérience : jeunes, responsables associatifs, enseignants, sportifs, etc.

Elle réunira Philippe ALBANEL, fondateur des cafés intergénérationnels « Chez Daddy », Frédéric AULAS, président du Caluire Rugby League, Benoit METIVIER, coordonateur éducatif pour l'établissement public d'insertion dans l'emploi (EPIDE, centre de Lyon-Meyzieu), et Véronique TOURNIER, directrice du centre d'accueil de jour Les Villanelles

17h15 Regards croisés

avec Céline PINA et Abdennour BIDAR

PROGRAMME

Samedi 5 octobre

9h — Ouverture

Attaques contre la laïcité, menaces sur l'indivisibilité de la république

par Georges FENECH, Magistrat et homme politique

L'Indivisibilité est un principe fondateur de la République, au même titre que la Laïcité. Celle-ci, dans son modèle typiquement français, peut-elle longtemps résister aux coups de boutoir d'un islam politique ?
La loi de lutte contre le séparatisme a marqué une étape mais est-elle suffisante ? Doit-on craindre réellement une archipellisation de la France ou l'apparition de territoires perdus de la République ?
Quel rôle la Justice peut-elle remplir pour préserver notre modèle de République indivisible ?

9h45 — Carte blanche

par Thierry CRETIN, Conseiller à l'Office de lutte anti-fraude (Commission européenne)
et par Jean-Olivier VIOUT, Ancien procureur de la République

11h45 — Table ronde

par Thierry CRETIN, Conseiller à l'Office de lutte anti-fraude (Commission européenne), Georges FENECH, Magistrat et homme politique et Jean-Olivier VIOUT, Ancien procureur de la République

AUTOUR DES ENTRETIENS - Les Apartés

- Stand de la librairie partenaire Cordelia qui proposera une sélection d'ouvrages en lien avec le thème de l'année.
- Une liste d'ouvrage, d'oeuvres musicales et cinématographiques pour tous les âges, réalisée par la Médiathèque Bernard Pivot.
- Espace d'échanges et de dédicaces avec les intervenants.

INTERVENANTS

Abdennour BIDAR

Abdennour Bidar est philosophe. Docteur en philosophie, agrégé, normalien de l'ENS de Fontenay Saint-Cloud, il a enseigné la philosophie pendant 20 ans dans le secondaire puis le supérieur. Il est spécialiste de l'islam et des évolutions de la vie spirituelle dans le monde contemporain. Dans son parcours spirituel personnel et dans son travail, il a été inspiré par les traditions de sagesse d'Orient et d'Occident. Il est également le co-fondateur d'un centre de culture spirituelle laïque, le Sésame, avec la psychologue Inès Weber.

Thierry CRETIN

De 1980 à 1997, Thierry Cretin a été juge d'instruction, substitut du procureur et procureur adjoint à Lyon, puis procureur de la République à Dole (39),
Il a ensuite occupé diverses fonctions dans les Institutions européennes de 1997 à 2017 comme expert détaché auprès du Conseil de l'UE pour la lutte contre le crime organisé, chef de diverses unités puis directeur des enquêtes à l'Office de Lutte Anti-Fraude de la Commission ou encore directeur des ressources pour les deux Directions Générales Justice et Affaires Intérieures de la Commission.
A partir de 2017, il devient consultant sur les questions de délinquance et de criminalité internationales (criminalité organisée, délinquance financière transnationale, trafics internationaux, contrebande de marchandises, etc.).

Georges FENECH

Magistrat en Rhône-Alpes puis à Bobigny, il préside l'Association professionnelle des magistrats de 1996 à 1998 et dirige la Miviludes de 2008 à 2012. Depuis 2017, il est consultant pour la chaîne télévisée CNews.
Il a été député sur deux mandats, de 2002 à 2008. Il publie en 2023 L'ensauvagement de la France : la responsabilité des juges et des politiques aux éditions du Rocher.

Gilles KEPEL

Spécialiste de l'islam et du monde arabe contemporain, il est professeur des universités à l'université Paris Sciences et Lettres (PSL).
Il développe une analyse de l'impact du djihadisme sur la multiplication des attentats sur le sol français et européen (*La Fracture*, publiée en 2016), ainsi que sur les causes et impacts de la crise migratoire (*Sortir du chaos, Les crises en Méditerranée et au Moyen-Orient*, Gallimard, 2018). En 2024, il publie aux éditions Plon *Holocaustes*, une analyse de l'impact du conflit israëlo-palestinien en France. Ses livres sont traduits dans une vingtaine de langues.

INTERVENANTS

Céline PINA

Née en 1970, diplômée en sciences politiques, Céline Pina a été adjointe au maire de Jouy-le-Moutier dans le Val-d'Oise et conseillère régionale d'Île-de France. Elle s'intéresse particulièrement aux questions touchant à la laïcité, à l'égalité, au droit des femmes, à la santé et aux finances sociales. Céline Pina avait dénoncé, en 2015, le salon de « la femme musulmane » de Pontoise. Elle pointe dans son livre *Silence coupable* (éditions Kero) le déni de la classe politique face à la progression rampante du salafisme.

Elle publie régulièrement dans divers medias, La Revue des deux Monde, le Figaro, Marianne et intervient chaque semaine sur LCI. Elle a rejoint Front Populaire créé par Stéphane Simon et Michel Onfray.

Jean-Olivier VIOUT

Il prend ses fonctions de substitut du procureur de la République d'Annecy en 1973. En décembre 1979, il est nommé procureur de la République d'Albertville. Nommé substitut général à Lyon le 7 mai 1985, il occupe le siège de l'accusation, aux côtés du procureur général Pierre Truche, au cours du procès de Klaus Barbie en 1987.

Il est nommé procureur général près la cour d'appel de Grenoble, d'avril 2001 à septembre 2004, puis à Lyon, de septembre 2004 à septembre 2012.

De 2004 à 2005, préalablement à la commission d'enquête parlementaire, il préside, à la demande du ministre de la Justice Dominique Perben, une commission chargée de tirer les enseignements de l'affaire d'Outreau.

Le 28 octobre 2008, il est nommé, par décret, président du conseil d'administration de l'École nationale d'administration pénitentiaire (ÉNAP) jusqu'en 2012.

Il est membre élu du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de 2011 à 2015.

Il est président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, de janvier 2012 à février 2021.

Il coanime, depuis 2017, le service d'aide et de veille déontologique du Conseil supérieur de la Magistrature. Il est membre du collège de déontologie des commissaires de justice, depuis le 1er juillet 2022.

Il préside, en outre, depuis 2010 le Conseil d'orientation du Mémorial national de la prison de Montluc.

le cnfpt INET

Radiant BELLEVUE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Université de Lyon

Sciences Po Lyon